

Annexe 6 : Exemples d'actions éligibles à la dotation complémentaire

Objectif 1 : Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités

Tutorat - binômes à l'embauche des intervenants à domicile sur les situations complexes/ profils spécifiques de bénéficiaires

Formations spécifiques sur les prises en charge complexes : encadrants et intervenants

Développer l'analyse des pratiques professionnelles en direction des intervenants à domicile

Mettre en place des AES référents en cas de situations avec plusieurs intervenants à domicile

Référent « situations complexes »

Création de postes d'intervenants "volant" qualifiés (remplacements ou mises en place au pied levé sur les prises en charge spécifiques)

Déploiement de la formation sur le secourisme en santé mentale (SSM)

Renforcer les temps de coordination en interne sur les situations complexes et les visites à domicile des bénéficiaires GIR1/GIR2/PCH

Développer les diagnostics de situations complexes et mettre en place des actions correctives

Développer les interventions en binôme pour les interventions spécifiques/ situations complexes

Financer des temps de trajet domicile-travail pour faciliter le recrutement et la fidélisation des profils qualifiés sur des missions complexes avec éloignement géographique

Mise en place d'un pool de remplacement pour pallier les absences d'intervenants non anticipées et pouvoir assurer la continuité des interventions auprès des bénéficiaires les plus dépendants

Revaloriser les salaires des professionnels intervenant auprès des personnes très dépendantes et/ou atteintes de maladie neurodégénératives et plans >100h/ mois pour PCH

Objectif 2 : Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire

Acquisition/ location d'un véhicule pour pallier les problèmes de mobilité ponctuels des intervenants à domicile (ex : panne du véhicule personnel) – *dépenses de fonctionnement exclusivement, sous réserve des modalités de mise en œuvre du Fonds de soutien à la mobilité*

Mise en place d'actions de recrutement directement sur le secteur "en tension"

Former l'ensemble des salariés à la sécurité routière

Revaloriser l'indemnité kilométrique

Embauche de profils d'intervenants qualifiés et mobiles, pour répondre à des besoins spécifiques (communes isolées ou mal desservies, remplacement d'urgence)

Prise en charge des frais kilométriques et/ou des temps de trajet pour les trajets domicile/travail et travail/domicile

Développer le partenariat avec d'autres structures pour intervenir sur les communes "en tension"

Prise en charge des frais de stationnement payés par les intervenants à domicile

Objectif 3 : Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants

Mettre en place un « Référent technique » Prévention des risques professionnels

Mettre en place un parcours d'intégration des nouveaux intervenants à domicile

Mettre en place un tutorat / binômage à l'embauche de nouveaux intervenants à domicile

Avantages sociaux : Plateforme TEMPEOS, distribution de cartes cadeaux Noël et anniversaire

Création d'espaces d'écoute et groupes de parole

Créer des événements à destination des intervenants, des temps de partages conviviaux

Déploiement d'équipes autonomes

Détacher du personnel pour être ambassadeur métier
Doter les intervenants à domicile d'un kit d'aides techniques - dépenses de fonctionnement exclusivement
Etendre les groupes de paroles/ temps d'analyse des pratiques professionnelles aux responsables de secteur/ personnel administratif
Faire intervenir un psychologue à domicile dans les situations de rupture ou de déni entraînant un épuisement des professionnels
Formation à la fonction de tuteur de nouvel intervenant à domicile
Former le personnel sur la gestion des conflits à domicile
Organiser des groupes d'analyse de la pratique professionnelle
Initier une démarche de management collaboratif
Mise en place d'une flotte de mini-tablettes - dépenses de fonctionnement exclusivement
Mise en place du cahier de liaison numérique - dépenses de fonctionnement exclusivement
Le bien-être au travail par la relaxation physique, mise en place d'espaces de bien-être
Mettre en place un accompagnement des candidats à la VAE par un pair
Acquisition de téléphones portables (télégestion mobile) - dépenses de fonctionnement exclusivement
Mettre en place une politique de prévention des TMS et RPS
Réaliser un diagnostic QVT et former les encadrants
Renforcer les temps de réunions d'équipe/ de coordination
Mettre en place des temps d'écoute personnalisés
Organiser un atelier d'intelligence collective (pour l'équipe administrative)
Prise en charge des frais kilométriques et/ou des temps de trajet pour les trajets domicile/travail et travail/domicile
Animer des projets de prévention des risques professionnels
Mettre en place une démarche d'amélioration de la QVCT

Objectif 4 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés

Revaloriser les salaires des intervenants à domicile les interventions de nuit, dimanche et jours fériés
Indemnité kilométrique les dimanches et jours fériés
Revaloriser les indemnités d'astreintes administratives et d'intervention
Revaloriser le salaire sur les temps d'intervention en horaires atypiques (soirs, weekends et jours fériés)
Organisation d'une astreinte d'intervention permettant de garantir la continuité des interventions sur les horaires atypiques
Mise en place d'un roulement en équipes le week-end

Objectif 5 : Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées

Organiser un événement annuel avec nos bénéficiaires
Déployer grille de repérage des fragilités dans l'évaluation des besoins
Développement de la mise en place de rencontres entre bénéficiaires
Mise en place de visites à domicile et d'appels de convivialité/ de courtoisie auprès de bénéficiaires identifiés comme isolés
Formation des intervenants à domicile à l'animation en lien social
Information des bénéficiaires sur les activités locales / développer le partenariat avec OGENIE

Mise en place de formations spécifiques pour repérer, comprendre et prévenir l'isolement

Mise en place d'un référent "lutte contre l'isolement" qui mène des actions auprès des bénéficiaires identifiés comme isolés (repérage, information et actions de lutte contre l'isolement au domicile et à l'extérieur du domicile)

Organiser avec les bénéficiaires des temps de sorties à l'extérieur du domicile

Programmation mensuelle de sorties/loisirs qui permettent l'échange et facilite la stimulation

Objectif 6 : Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées

Organisation d'ateliers sur l'alimentation à destination des aidants

Développer les solutions de répit et de relai à domicile (hors dispositif dérogatoire relayage/baluchonnage Alzheimer)

Développer la formation et l'information des aidants

Former des référents au repérage des fragilités

Former le personnel à la gestion des conflits à domicile, agressivité aidant/aidés

Former les intervenants à domicile au rôle et place de l'aidant

Organiser des actions de sensibilisation et une ligne d'écoute gratuite en direction des aidants

Participer aux réunions de coordination avec les partenaires

Mise en place de visites de courtoisie

Organiser un programme d'actions collectives à l'attention des aidants (temps conviviaux en interne ou avec des partenaires)

Favoriser l'accès au numérique des aidants